

## Tarifs\* VIZEN (TVA à 20,00%\*\*) Assistance Informatique à domicile

Les informations tarifaires présentées ci-dessous ont pour dessein de réaliser un devis en adéquation avec la situation personnelle et les besoins du bénéficiaire potentiel. Le devis est établi systématiquement et gratuitement pour toute prestation, qu'elle soit inférieure ou supérieure à 100,00 € TTC.

Dans le cadre d'une prestation assurée régulièrement, nous vous présentons l'intervenant(e) qui assure la prestation, avec la remise du cahier de liaison.

La formule « Informatique » comprend l'initiation ou la formation au fonctionnement du matériel informatique et aux logiciels non professionnels en vue de permettre leur utilisation courante, ainsi que, le cas échéant, tout ou partie des prestations suivantes :

- **livraison au domicile** de matériels informatiques,
- **installation et mise en service au domicile** de matériels et logiciels informatiques,
- **maintenance logicielle** au domicile de matériels informatiques.

Le dépannage ou l'assistance informatique effectuée à distance (internet, téléphone, ...), la réparation de matériels et la vente de matériels et de logiciels en sont exclus.

Les matériels informatiques concernés sont les suivants :

- ordinateur, tablette, smartphone et périphériques,
- équipements numériques dès lors qu'ils sont connectés à internet ou permettent le partage des données et la connexion à internet.

Sont donc exclus de ce périmètre : les installations d'équipements hi-fi ou télévisuels, les matériels audio, photo ou vidéo numériques, les consoles de jeux, les GPS.

Rappel : Selon l'article 199 sexdecies du Code général des Impôts, le plafond annuel des dépenses pour petits travaux de jardinage à domicile ouvrant droit à la réduction ou crédit d'impôt ne peut excéder 5 000 euros.

***Tarifs Assistance informatique à domicile. Prestations de 2 heures minimum : Grille tarifaire qui s'applique pour des prestations du 01/01/2018 au 31/12/2018. (TVA à 20,00%)***

		<b>Formule Informatique</b>
<b>Prestation 2 heures minimum.</b>	Tarif horaire TTC avant avantage fiscal**	35 €
	Tarif horaire HT avant avantage fiscal**	29,17 €
	Coût horaire net TTC après avantage fiscal**	17,50 €
	Coût horaire net HT après avantage fiscal**	14,58 €

\*Prix de vente maximum conseillé selon taux de TVA appliqué de 20% \*\*Selon les conditions en vigueur de l'article 199 sexdecies du CGI  
Grille des tarifs Informatique à domicile

## Tarifs\* VIZEN (TVA à 20,00%\*\*)

### Assistance Informatique à domicile

Majoration prestations	Majoration horaire TTC avant avantage fiscal**	+ 5,50 €
dimanches, jours fériés,	Majoration horaire HT avant avantage fiscal**	5 €
heures de nuit (entre 22	Majoration horaire TTC après avantage fiscal**	2,75 €
heures et 6 heures)	Majoration horaire HT après avantage fiscal**	2,50 €

Aucune majoration pour les prestations effectuées les jours fériés non chômés.

Forfait déplacement	3 € TTC (2,50 € HT TVA 20,00%) par prestation
Frais de gestion mensuelle (Toutes prestations confondues)	5,00 € TTC (4,17 € HT TVA 20,00%)

Information fiscale : VIZEN est une société agréementée auprès de la préfecture. Les clients peuvent bénéficier d'avantages fiscaux à hauteur de 50% des sommes dépensées, dans la limite des conditions encadrées par l'article 199 sexdecies du Code général des Impôts.

L'avantage fiscal prend la forme d'une réduction ou d'un crédit d'impôt sur le revenu égal à 50 % des dépenses engagées pour des prestations de services à la personne dans la limite de 12 000 € par an.

Des majorations du plafond annuel de dépenses (jusqu'à 20 000 € maximum) peuvent intervenir en fonction du nombre d'enfants à charge, de la présence d'enfants handicapés, d'ascendants vivant au domicile du déclarant.

Ce plafond est applicable pour toutes les activités de services à la personne, sauf pour :

- le petit jardinage à domicile : plafond limité à 5 000 €,
- l'assistance informatique et internet : plafond limité à 3 000 €,
- le petit bricolage : plafond limité à 500 € (une intervention ne peut dépasser 2 heures).

**Conditions et modes de paiement acceptés selon les conditions générales de vente jointes au devis.**